

« *Comment vit-on sous le régime de la Grâce au plan pratique ?* »

C'est à cette question que nous allons répondre maintenant avec deux premiers exemples très pratiques :

1. Les expressions adressées à Dieu :

J'entends par là les chants, les prières, les louanges, les citations bibliques utilisées dans notre expression orale ou écrite...

2. Le service de Dieu,

notamment le témoignage, la prédication, les dons spirituels.

1) Les expressions adressées à Dieu

Éphésiens 5.19 et 20 ; Colossiens 3.16 à 17

- Il est question d'être habité par la Parole de Christ, celle que Jean appellera l'enseignement ou la doctrine de Christ dans sa 2^{ème} lettre... Il est aussi question d'être inspiré par la grâce dans toutes nos expressions et nos actions. Il est enfin question de tout faire « au nom du Seigneur Jésus » !
- Nous notons que les expressions orales sont aussi chantées ! Paul évoque les cantiques spirituels, les hymnes et les psaumes : 3 types de chants différents mais qui, tous, doivent être inspirés par la grâce.
- Il ne s'agit donc pas de chanter des psaumes qui ne seraient pas évangéliques. Or, ces derniers existent ! Les psaumes sont des compositions de David (pour l'essentiel) destinées au peuple d'Israël. Si certains sont messianiques, ce n'est pas le cas de tous.

Exemple : Psaume 47

Ce psaume a été mis en musique au temps de la réforme (composé en 1561 - 1565) et se trouve être le premier cantique du recueil connu et apprécié « *Sur les Ailes de la Foi* ». Ce cantique fut écrit au temps de la réforme, lorsque protestants et catholiques étaient en conflit ouvert, hélas... une tache dans le christianisme comme celle des croisades, plus tôt !

Je pense donc que tous les psaumes ne peuvent pas être chantés par ceux qui marchent sous l'inspiration de la grâce ; cette inspiration qui veut que tous les hommes soient sauvés, même... les ennemis d'Israël ! (Psaume 47.4 ou strophe n°2 du cantique)

- Autre exemple : celui de la prière.

Beaucoup de chrétiens ont gardé l'appellation « *Éternel* » au lieu d'accepter celle de « *Père* » ou « *Notre Père* », enseignée par Jésus...

J'ai eu l'occasion dans le dernier éditorial du "Lien fraternel" de vous parler d'une prière biblique mais non évangélique, sous le titre « *Je n'aime pas cette prière* ».
Je n'y reviens pas ici.

- **Notre hymnologie actuelle est marquée hélas plus ou moins consciemment par l'apostasie** et certaines compositions sont non seulement pauvres au plan musical et poétique mais pas toujours évangélique !

Exemple : le chant d'un compositeur canadien « *Christ est roi !* »

Il a fallu changer la ligne « *la terre sera leur pays* » par « *le ciel sera leur pays* » pour pouvoir écarter une allusion à la doctrine de la restauration de la terre chère aux Témoins de Jéhovah...

Depuis, on a appris hélas que le compositeur canadien chrétien était un homosexuel qui revendiquait publiquement sa déviation sexuelle. Mieux vaut donc ne plus chanter sa composition !

- Une dernière remarque ici : je ne trouve pas très correct de modifier les paroles d'un chant qui ne nous appartient pas, qu'il soit des "Ailes de la Foi" ou d'un autre recueil plus récent. C'est ce que nous faisons pourtant à l'occasion...
- Quand on supprime « *dansez* » pour le remplacer par « *chantez* », alors que le mot est dans le texte inspiré, on manque de rigueur et de respect à l'égard de l'inspirateur de la Sainte Écriture ! Si nous souhaitons modifier, demandons l'autorisation aux intéressés.
Respectons les compositions de l'Esprit et celles des auteurs chrétiens et examinons plutôt si nous pouvons les chanter ou pas, sous l'inspiration de la grâce !
- Puisque nous évoquons les danses ou autres expressions, propres à certaines cultures et très accueillies aujourd'hui dans nos sociétés multiculturelles et nos milieux évangéliques (mimes, chorégraphies, théâtre, cinéma...), rappelons ici deux textes qui nous aideront sans doute à nous forger notre propre opinion, quant à l'utilisation de ces outils d'expressions :

Job 33.14 à 19

Jean 4.23 et 24

Sans doute devons-nous rester sobres dans notre culte privé ou public rendu à Dieu, tout en comprenant que certains chrétiens, sous certains cieus, peuvent mettre leur corps au service de la louange en se prosternant, levant les mains, dansant devant le Seigneur...

Peut-être devons-nous aussi mieux accepter que la communication de la Parole de Dieu puisse aussi passer, selon les cultures, les lieux et les époques par des moyens d'expression différents, même si nous estimons que le moyen par excellence, et universellement compatible avec les peuples, reste la prédication de l'Évangile par des prédicateurs choisis, qualifiés et envoyés pour la chose (Romains 10).

2) *Le service de Dieu*

Éphésiens 2. 8 à 10 ; Romains 7.6

Il nous semble évident que le service de Dieu exercé sous la grâce est complètement différent de celui accompli sous la loi.

Nous avons été créés ou recréés en Jésus-Christ pour des œuvres bonnes.

Rappelons encore une fois que les œuvres ne précèdent pas le racheté heureux mais le suivent ! Ces œuvres comme le fruit de l'Esprit (qui décrit plutôt le caractère du croyant que ses activités) procèdent de la présence du Saint-Esprit : ce dernier infuse le fruit et « effuse » (le mot n'est pas dans le dictionnaire !) le revêtement qui rend possible les œuvres nouvelles, de plus en plus grandes.

Ce service de Dieu couvre différentes activités : il comporte déjà la prédication qui n'est pas celle de la loi mais celle de la foi :

Galates 3. 1 à 5

Comme en Galatie au 1^{er} siècle, il existe hélas une prédication et des prédicateurs légalistes qui ne sont pas au service de la grâce et de son développement, même si parfois, ils le revendiquent !

Il en est de même pour le service des dons spirituels qui est tellement apprécié dans nos Assemblées :

1 Corinthiens 14. 3, 6, 12, 26

Le service des dons spirituels, exercé sous l'inspiration de la grâce, ne peut produire qu'édification, consolation et encouragement.

Il a existé et existe parfois encore des « *pseudos dons spirituels* » qui ont détruit la foi des auditeurs, démoli le peu qui avait été bâti par la Parole de Dieu et les porte-parole, ont humilié faussement, ont culpabilisé faussement, provoquant des replis et des isolements au lieu de favoriser l'épanouissement et l'édification du corps de Christ, jusqu'à sa réception par le Maître d'Ouvrage, lors de sa venue.

Nous poursuivrons vendredi prochain en abordant deux autres points pratiques :

- *les offrandes*
- *la discipline dans l'Église*